REVUE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1890

Cantons de Tourcoing

JANVIER

1. Au début de l'année, il n'est question que de l'influenza; 7 Alfred Baptiste douanier à la gare est tamponné et grièvement blessé en sauvant un voyageur qui cherchait à échapper à la visite; 8. Incendie du moulin Catry à Marcq; 15. Alexandre Théry, âgé de 78 ans, tombe dans le canal à Marcq. Retiré par le docteur Glandier, il meurt au bout d'une demi-heure; 24. Mort de M. Catteau-Destombes, adjoint à Roncq.

FÉVRIER

2. M. Balcaen, boulanger à Roubaix, disparu depuis quelques jours, est retiré du canal où il était tombé accidentellement; 4. Adolphe Pan, de Mouveaux, est trouvé pendu; 4 Le Conseil municipal vote 40,000 fr. pour un festival et 15,000 fr. pour une fête de gymnastique; 8. Albert Jeannelle, 7 ans, se jette sur la voiture de M. Dobigies et tombe raide mort; 15. Suicide par strangulation de Louis Tiberghien, au Flocon; 22. Flore Deryck, 4 ans 1/2, de la Marlière, est étouffée par un billon en baudruche qu'elle avait avalé accidentellement; 24. Enterrement civil de M. Capart père; 24. M. Dalle, est réélu maire de Bousbecques.

MARS

1. M. De Haës est condamné à 4 ans de prison et 100 francs d'amende. Les jurés signent une pétition pour que la peine soit réduite à 2 ans; 10. Camille Vandemoorteele, domestique chez M. Wagram à la Croix-Rouge est écrasé par la voiture de M. Courouble, farinier; 11. M. François Pladys, brigadier de douanes en retraite, tombe mort dans la rue Vinoc-Chocqueel; 16 Visite non officielle du nouveau Préfet, M. Vel-Durand; 19. Pose de la première pierre de l'église de Bondues.

AVRIL

1. Incendie, à Halluin, de la fabrique de chaises Vandenberghe; 7. Mort du gendarme Cadoux; 8. Formation du Comité Lainier, sous la présidence de M. Masurel-Jonglez; 8. Incendie du magasin Vercamor, rue des Poutrains; 14. Condamnation de Laby, le funèbre escroc, à 1 an de prison; 12 Halluin: incendie d'une meule de lin de la valeur de 3,000 fr.; 16. Cadavre d'un enfant, trouvé dans le fossé du cimetière du Blanc-Seau; 20. Assassinat de Marescaux, à Roncq; 21. Philippe Jeannelle est tué à la filature Tiberghien, rue de l'Alma, par suite de la rupture du tourillon de la bielle; 25. A Mouveaux, Henri Ilchtraete, 16 ans 1/2, se tue en s'amusant avec un revolver.

MAI

1. 200 hommes de troupes arrivent à Tourcoing; 2. bande de 2,000 grévistes de Roubaix viennent manifester à Tourcoing; 3. Des grévistes se rendent à Roncq: graves excès dans cette commune ainsi qu'à Neuville et rue de Gand, à Tourcoing, un bataillon du 8e chasseurs arrive d'Amiens; 4. Nombreuses réunions tenues par ouvriers et patrons; 6. Jugement du Tribunal de commerce condamnant les courtiers dans l'affaire des Magasins généraux à payer à la Banque Joire 15 0/0 du montant de leurs estimations; 6. Incendie de la ferme de la Beuvreque à Mouveaux; 7. Nombreuses arrestations pour faits de grève; 8. Reprise du travail; 8. Victorine Desurmont, âgée de 5 ans, rue Beranger, tombe dans une citerne et se noie; 8. Suicide à Mouscron de M. Charles M...; 10. Mort de M. Jonglez fils.

11. Départ des deux escadrons du 12e chasseurs à cheval; 14. Constatation au *Touquet* de Wattrelos, d'importantes fraudes sur les farines; 17. Condamnations de 15 grévistes de 6 mois à 3 ans; 18. Départ des derniers soldats; 25 et 26. Festival. Le succès est moins grand qu'on ne s'y attendait.

JUIN

Suicide d'Aloïse Vandeville, domestique à Marcq; 11 Suicide de Louis Louage, marchand de lait, rue du Nord; 12. Laïcisation des écoles de filles et maternelles à Halluin; 15. Suicide de Henri Choerant, tisserand, rue Saint-Roch; 15. La femme Desreumaux à Bondues, est détruite par un incendie; 16. La femme Diéval Delcroix à l'entrepôt, se pend à la porte de sa cave; 17. Léonine Devos, 2 ans et demie, est écrasée par une voiture au Brun-Pain; 24. Mme Descamps, se tue en tombant d'un escalier, à la Marlière; 26. Gustave Dillies, 21 ans, disparu le 22 est retiré du canal à Marcq; 23. Jules Deschamps, 9 ans, se tue en dénichant des moineaux à l'église Notre-Dame de Lourdes.

JUILLET

4. Grand incendie au peignage Lorthiois; 7. Mort de M. Alexandre Delombe; 12. Mort à Vichy de M. Herbaux-Tibeauts; 15. On s'aperçoit que la grosse cloche de Saint-Christophe perd sa sonorité; 15. Jules Bund, 29 ans et Zulma Leclercq, 23 ans, sont trouvés noyés dans le canal de Marcq. Ils s'étaient attachés par les bras avant de se jeter à l'eau. 31. Ce jour devait avoir lieu l'adjudication des travaux de la caserne des sapeurs-pompiers. Aucune soumission n'a été déposée.

AOUT

4. M. F. Lehoucq est nommé chevalier de la Légion d'honneur et reçoit des félicitations de tous les partis; 4 Le frère Halary de Bondues, est arrêté sur la dénonciation de deux gamins; 7. Le général Annenkof visite Tourcoing; 14. Des maçons en démolissant une vieille maison aux Orions, trouvent un vase en grès contenant 27 écus de 6 livres à l'effigie de Louis XV.

21, 25. Grand concours de gymnastique; 27. Incendie à Marcq de la ferme Lerminet; 28. Suicide de Charles Vanherdekiste, tisserand, rue de Gand qui se pend à la tête de son lit, élevée d'un mètre à peine; 31. Festival du Blanc-Seau suivi d'une tombola dont le produit, 2,500 francs est distribué aux pauvres du quartier, grand succès.

SEPTEMBRE

7. Clément Planckaert, marchand de lait, est trouvé noyé sur la plage à Ostende; 21. Festival à la Croix-Rouge, dont la réussite est complète; 24. Suicide de J.-B. B..., cabaretier, rue du Cœur Joyeux; 26. Tentative d'assassinat sur Mme veuve Cambier, rue du Château. Hauwel, l'un des deux malfaiteurs, a été condamné à perpétuité à la session de novembre; 28. Jubilé de M. Playoust, de 50 ans de professorat au collège; 29. La fille de M. Lamarque, âgée de 7 ans, est horriblement brûlée à la fête des Allumoirs et succombe après 56 jours de souffrances, le 23 novembre.

OCTOBRE

4. Le fils d'un gendarme de Roubaix est blessé mortellement à la gare en faisant une manœuvre de wagons; 12. Incendie au tissage Mathon et Dubrulle.

15. M. le préfet accompagne M. Dron dans une tournée à Halluin, Bousbecques et Linselles; 16. Charles Voit, est enlevé par son tablier en manœuvrant des balles de laines, en retombant, il est grièvement blessé et meurt le lendemain; 21. M. Mahieu-Becquet est trouvé le matin mort dans son lit.

NOVEMBRE

5. Jubilé de M. le chanoine Peenaert, directeur depuis 50 ans au monastère de Notre-Dame-des-Anges; 12. On découvre un vol de 26 pièces de drap au tissage Mathon et Dubrulle; 17. Pierre Laroso de Roubaix, âgé de 35 ans, est tué en mettant en place un générateur dans un établissement de la rue de Guisnes; 26. Louis Vandelvende, domestique est trouvé noyé dans un fossé contenant à peine 0,20 cent. d'eau (à Bondues); 27. Juliette Dupont hellé, femme Dalespaul, âgée de 33 ans, sujette à des attaques d'épilepsie est trouvée morte de froid près de la ferme Florin, au Virolois.

DÉCEMBRE

4. Incendie des écuries de M. Sasselange; 4. Réception enthousiaste faite à Bondues au frère Halary, après son acquittement; 5. Le parquet fait une descente à Tourcoing pour informer sur le vol des 26 pièces de tissus au tissage Mathon et Dubrulle. Le sieur D., qui avait été arrêté le 12 novembre et relâché le lendemain est incarcéré de nouveau; 14. On apprend que M. Masurel père, a donné sa démission de vice président du bureau de bienfaisance.

15. Louis Wéra, 45 ans, tombe d'un escalier et meurt le lendemain; 19. M. Lehoucq, fermier, chemin de la Beuvreque à Marcq, est tué par un de ses chevaux; 30. Incendie chez M. Jonglez, rue des Anges.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 2 janvier 1891

Présidence de M. Parenty, vice-président

Bris de clôture. — Mardi dernier, Charles P..., de Roubaix, s'est mis à injurier les consommateurs qui se trouvaient dans le débit de boissons des époux Delbecque. Au lieu de se rendre aux bonnes raisons du cabaretier il a brisé les vitres. Le délit lui coûte deux mois d'emprisonnement et 55 francs d'amende.

Outrages à un agent. — Ce même jour, l'agent Liénard à Tourcoing, a été injurié par un nommé Edouard Dubrulle qui s'est laissé aller aussi envers lui à des violences. — Le Tribunal lui inflige quinze jours de prison.

Pour délit de chasse, Léonie Cornil, de Tourcoing, est condamnée à cinquante francs d'amende.

Me Conforme.

Chemin de Fer du Nord. — *Excursion sur le littoral de la Méditerranée et dans toute l'Italie.* — De concert avec la Compagnie du chemin de fer du Nord, la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée et les Compagnies de chemins de fer italiens, la Société des Voyages économiques mettra en marche au départ de Paris, le 15 janvier prochain avec retour le 13 février suivant, une excursion en Italie, avec l'itinéraire ci-après:

Paris, Marseille, Nice, Gêne, Pise, Florence, Rome, Naples, Ancône, Lorette (La Santa Casa de N.-D. de Lorette), Ancône, Boulogne, Venise, Milan, Turin, Paris.

Le programme comprend la visite de tous les monuments des villes désignées dans l'itinéraire.

Prix du voyage au départ de Paris (P. L. M.) en 1re classe: 790 fr.; 2e classe: 690 fr.

Comprenant: 1° Les billets de chemins de fer; 2° les repas (vin compris) et séjour dans les principaux hôtels des villes visitées; 3° les transports en omnibus et en voitures pour les visites des villes; 4° les entrées dans les Musées et monuments; 5° les guides et interprètes de la Société des Voyages économiques.

Afin de faciliter l'excursion visée ci-dessus aux voyageurs partant de son réseau, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra à leur disposition, en même temps que les billets d'excursion des billets d'aller et retour à destination de Paris, valables du 14 janvier au 14 février inclusivement et comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix ordinaires de deux billets simples.

Les demandes de billets devront être adressées jusqu'au 11 janvier 1891 aux chefs des gares de résidence des voyageurs désirant prendre part à l'excursion. Les chefs de gare leur donneront tous les renseignements dont ils auront besoin et leur remettront leurs billets en temps opportun contre paiement du prix intégral du voyage.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Société des voyages économiques, 161, rue Montmartre, à Paris.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche, 28 décembre, a eu lieu la 4e exposition partielle de pigeons voyageurs, au siège de la société, le *Pigeon Roubaisien*, établie chez M. Louis Derègnaucourt, rue Inkermann.

Les pigeons exposés appartenaient aux pigeonniers de MM. J. Dancoine, Jules Renard et Georges Loof; les visiteurs ont surtout remarqué une magnifique série de pigeons écaillés du pigeonnier de M. Loof, ainsi qu'un superbe roux de M. Renard.

Le pigeonnier de M. Dancoine a fait l'admiration pour ses superbes Bleus de race liégeoise.

Dimanche, 4 janvier, 5e exposition partielle de pigeons voyageurs; les exposants seront les suivants: Louis Beghin, 4e prix du grand concours national du 14 juillet, de la *Fédération roubaisienne* et Louis Derègnaucourt, l'auréat des concours 1889 et 1890.

L'exposition s'ouvrira, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

— Dimanche, 4 janvier, 5e exposition de pigeons voyageurs, chez M. Denis Desfontaines, rue de Tourcoing. Les deux exposants sont Jules Rabaux et Alf et Dericq. Ces pigeons seront l'objet d'une visite de beaucoup d'amateurs, car plusieurs d'entre eux ont obtenu beau coup de prix.

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'ACHAT DES LAINES A BUENOS-AYRES

L'affaire, si on élague les détails, peut être résumée dans des termes assez simples.

M. Henri Pennequin, ancien chef trieur ou classeur de MM. Lorthiois frères, avait été déjà à la Plata, comme adjoint à M. Gustave Hermann, quand, en 1883, M. Félix Lorthiois, connaissant son expérience et ses capacités se l'attacha par un traité, pour l'envoyer à Buenos-Ayres en qualité d'acheteur.

Ce traité fut renouvelé le 29 juin 1886 pour trois années, et le 28 septembre 1888, pour cinq années encore, devant courir du 30 juin 1889 au 30 juin 1894.

Les avantages faits à M. Pennequin allérant en augmentant, à chaque renouvellement de traité. Le dernier contrat lui accorde, à titre d'appointements fixes, 1,000 francs par mois de séjour en Amérique et 400 par mois de séjour en Europe. Il élève à 20 0/0 sa part dans les bénéfices qui n'était que de 10 0/0 d'après le second contrat.

Les traités stipulent suivant l'usage, que les bénéfices ou les pertes de chaque année seront, à concurrence soit de 10 soit de 20 o/o, portés au compte de M. Pennequin qui, à l'expiration du temps pour lequel le contrat est passé, pourra réclamer la balance dudit compte. Les pertes d'une année se compensent avec les bénéfices d'une autre et diminuent d'autant l'avoir reveaut à l'acheteur de laines, au bout du temps convenu. Mais si au bout de ce temps, l'ensemble des pertes dépassait l'ensemble des bénéfices, M. Lorthiois n'aurait rien à réclamer à ce dernier.

Notons d'autres clauses réservant à M. Félix Lorthiois la direction des affaires. Le contrat de 1888 porte expressément que M. Pennequin doit suivre les ordres de celui-ci et respecter ses limites de prix. Cette dernière stipulation est celle qu'invoque aujourd'hui le peigneur pour justifier sa demande reconventionnelle.

M. Pennequin partit pour la campagne de 1889-1890. Il emportait son code télégraphique. La base d'achat adoptée était un rendement de 36 0/0.

On correspondit par le câble. Soutenant que ses indications de prix n'étaient pas observées, M. Lorthiois aurait télégraphié pas mal de fois le mot *cassonade* qui se traduit ainsi: « Ne dépassez pas mes limites, à peine de responsabilité. »

Au retour de M. Pennequin en France, son patron et lui adhérèrent à un arbitrage. M. Masurel-Jonglez fut choisi pour arbitre. M. Félix Lorthiois rédigea les questions posées à ce dernier. Le questionnaire comprenait, outre le procès actuel, une autre relative à un papiero monnaie.

Sur cette dernière, l'arbitre admit la manière de voir du patron de M. Pennequin. Il se décida, au contraire, en faveur de celui-ci, sur tous les autres points. Il fut d'avis que M. Pennequin n'était point convaincu d'avoir sciemment dépassé les limites de prix d'une façon sensible, ne pouvait être responsable des différences de rendement, pouvait d'autant moins l'être que la campagne avait généralement donné des mécomptes, n'avait point enfin encouru la résiliation du contrat à ses torts.

On aurait pu rendre purement et simplement cette sentence arbitrale définitive et exécutoire, par le moyen que la loi prévoit en pareil cas.

Mais voici que le procès s'engage.

Dans ce procès, M. Pennequin réclame le paiement de ce qui lui revient par suite du contrat de 1886 et des 10 0/0 que ce contrat lui accorde sur les bénéfices que font, dans leur ensemble, ressortir les trois années se rapportant à ce traité. La demande principale tend tout au moins à l'allocation d'une provision.

Par un volumineux jugement du 10 octobre dernier, le tribunal de commerce de Tourcoing fixe à 20,000 francs cette provision qu'il prononce avec renvoi devant juge, pour établir quelle somme est exactement due à M. Pennequin.

Il repousse, au contraire, la demande reconventionnelle de M. Lorthiois. En quoi consistait elle?

Celui-ci sollicitait et, devant la première chambre de la Cour à laquelle il défère la décision des juges consulaires, sollicite encore, par la voix de Me Allaert, la résiliation du contrat de 1888 et la condamnation de son adversaire à 274.903 fr. Sa perte totale durant la campagne, à raison de ses opérations d'Amérique, serait, selon lui, de 900.000 fr. à un million.

On ne saurait, fait observer Me Allaert, objecter que les pertes de cette campagne 1889 1890 ne peuvent être actuellement l'objet d'un calcul distinct, devant entrer dans les éléments d'un compte à régler seulement en 1894 sur l'ensemble des cinq années du traité qui seront susceptibles de les compenser. C'est à titre de dommages-intérêts que les 274.903 francs sont dès-à-présent, réclamés, à titre de dommages-intérêts encourus par l'intimé à raison de ses fautes et de l'inobservation par lui des limites de prix qui lui furent assignées.

Quant à la résolution du traité de 1888, elle n'est que la conséquence de la constatation de l'existence de fautes. Elle mettra un terme à une situation dont M. Pennequin se prévaut maintenant pour solliciter et obtenir, le contrat subsistant toujours, des jugements successifs du tribunal de commerce qui condamnent M. Lorthiois au paiement des mois d'appointement.

Me de Beaulieu qui ne veut pas de la résiliation aux torts de son client, répond à son confrère.

Les limites de prix câblées sont modifiées par les évaluations de rendement, et rien n'est plus difficile que d'apprécier à première vue, à Buenos-Ayres, des laines en tas et leur rendement futur. L'avocat de l'intimé cite l'exemple d'une laine qui peignée, partie par M. Lorthiois même, partie au peignage Lamourette, aurait donné deux rendements sensiblement différents.

C'est avec raison que le jugement dit notamment:

« Que dans le commerce de laines, il est d'usage qu'un importateur établisse sa moyenne de prix de revient sur l'importance des marchés traités par son agent ou son correspondant en résidence au pays d'origine; qu'en ce qui concerne les rapports d'acheteur à la Plata avec le négociant son commettant, il faut, pour déterminer si un acheteur est resté ou non dans les limites données par son commettant, rechercher la moyenne des taxes de rendement, moyenne qui doit être prise sur l'ensemble des achats sur des lots déterminés;

» Qu'il faut faire observer que les achats de la laine à La Plata sont d'une appréciation difficile, même pour l'acheteur le plus soigneux et le plus expérimenté; que Lorthiois savait parfaitement que ces sortes d'opérations présentent toujours un résultat aléatoire...;

» Que les taxes de rendement, pour les laines Buenos Ayres, ne peuvent être appliquées d'une manière constante; qu'au lavage on remarque des variations assez considérables de rendement d'une année sur une autre année; qu'il doit être fait observer que la tonte de Buenos Ayres (année 1889 1890) en général n'a pas répondu aux espérances et aux taxes des acheteurs et a donné de grandes déceptions;

» Qu'il est démontré par le tribunal que Pennequin s'est dans l'ensemble, conformé aux ordres de Lorthiois, c'est-à-dire que Pennequin a acheté sur les limites données par Lorthiois, en élevant le prix d'achat ou en abaissant ce prix, selon la taxe qu'il pratiquait, en tenant compte de la taxe de 36 o/o indiquée par Lorthiois. »

L'affaire est en délibéré.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49603—2423

BELGIQUE

Espierres. — *Un accident de voiture.* — Vendredi après midi, vers quatre heures, un cheval attelé à un tombereau vide et appartenant à M. Lefèvre, marchand de charbons, se trouvait à proximité du canal au *Pont-d'Or*, quand l'animal prit peur et s'emballa.

Il renversa le domestique, qui, heureusement, ne reçut que de légères contusions, et parcourut environ cent mètres à toute vitesse. Sur le pont, le tombereau s'accrocha, et le choc fut si violent qu'il vola en éclats. Une roue fut projetée à cinq mètres de distance. Plusieurs personnes se trouvaient sur le pont: elles n'ont heureusement pas été atteintes. Le cheval a été arrêté, un peu plus loin, par de courageux citoyens.

Ypres. — Le roi vient d'approuver la décision de la Députation permanente de Bruges annulant les élections d'Ypres. Les nouvelles élections sont fixées au 12 janvier.

Les recettes ordinaires de l'Etat pour 1891, sont évaluées à la somme de fr. 341.692.712,40. d'après la loi contenant le budget des voies et moyens que publie le *Moniteur*. Cette somme représente en impôts directs et indirects, 57 francs par tête d'habitant, en évaluant la population actuelle à 6 millions d'âmes.

Détournement de cinq mille francs par un avocat. — Il y a quelques mois, un grave accident arrivait dans un bâtiment en construction à Laeken.

L'ouvrier, victime de l'accident, chargea un avocat de demander une indemnité à l'entrepreneur, et le tribunal lui alloua cinq mille francs de dommages-intérêts.

Cette somme fut versée intégralement entre les mains de l'avocat; mais celui-ci garda le tout et n'en remit pas un centime au pauvre ouvrier.

La justice est saisie de cette scandaleuse affaire.

Un assassinat. — Une jeune fille, qui tenait seule un café à Huy, a été trouvée assassinée vendredi matin.

Cinq personnes asphyxiées. — Ciney, 2 janvier. — On se souvient de la mort accidentelle de ce malheureux garde-champêtre Goblet, de Ciney, tombé naguère d'un escalier de l'hôtel de ville et tué sur le coup. Il laissait une veuve et trois enfants. Ceux ci viennent de périr tous les quatre. Voici les faits:

« Ce matin, comme on ne voyait personne dans la maison de la veuve Goblet, des voisins pénétrèrent dans la première pièce, qui était vide, puis montèrent à l'étage où un terrifiant spectacle s'offrit à leur vue; la veuve, ses trois enfants et le frère de la femme, qui logeait chez eux, étaient tous morts asphyxiés dans leurs lits.

Pour se défendre contre les rigueurs de la température, les malheureux avaient allumé du feu dans leur chambre à coucher, puis avaient fermé la clef du poêle!

MM. les docteurs Belot et Colot, qui se sont immédiatement transportés sur les lieux, ont constaté que la mort remontait à minuit pour les enfants dont l'aîné a douze ans, et à 2 heures du matin environ pour les grandes personnes.

Bruxelles. — A la réception du jour de l'An au palais, le président de la Chambre s'adressant au roi, a dit que la Chambre ne se laissera pas égarer par quelques utopistes.

Elle ne faillira pas à sa tâche au moment où le labeur s'annonce comme devant être pénible. Elle apportera à son œuvre la ferme indépendance qui convient aux mandataires de la nation.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 1er janvier.* — Mario Vervée rue Jacquart, 157. — Pierre Segers, rue Delespaul, 44. — Etienne Lecomte, rue du Luxembourg, 4. — Eugène Puteaux, rue Paul Bert, 16. — Marie Vandenbussche, rue de Flandre, 84. — Marie Carpentier, rue Blanchemaille, cour Duquenne, 4. — Louis Vanneste, rue d'Arcole, cour Joye, 23. — Léonard Seynave, rue des Longues-Haies, 37. — Germaine et Angèle Decottignies, jumelles, rue de Choiseul, fort Mulier, 19. — Jeanne Hugne, rue Drouot, 53. *Du 2.* — Flore Varvenne, rue des Longues-Haies, 215. — Marie Legrand, chemin de la Makellerie. — Malvina Tiberghien, rue Duc, cour Carpentier, 15. — Jeanne Dazin, rue Inkermann, 76. — Jeannette Gorieux, rue Rossini, 7. — Jules Vandeputte, rue Cadot, 119. — Mario Crombez, rue des Longues-Haies, 219. — Philomène Legrand, rue de Denain, cour Flamencourt, 17. — Flore Vantourhoudt, rue Vaucanson, 58. — Marie Seveno, rue Darbo, cour Tiberghien, 11. — César et Florimond Vaunnelem, jumeaux, rue de Launoy, cour Bouvier, 2. — François Verlaegen, rue des Longues-Haies, 23. — Marie et Elise Duranne, jumelles, rue de l'Epidème, 2. — Georges Brocaval, rue de Maubeuge, fort Loridan. — Eugène Defoutaignes, Hôtel Dieu. — Elisa Alleyn, Hôtel-Dieu. — Pauline Dewaele, Hôtel-Dieu. — Emma Voestine, Hôtel-Dieu. — *Déclarations de décès du 1er janvier.* — Marie Hulstraet, 1 an, rue l'Epeule, 1er cour Lampe, 18. — Eléonore Duhamel, 3 jours, rue du Tilleul 471. — Léonie Genée, 1 an, rue de Naples, cour Pouchain. — Germaine Debruyne, 4 mois, rue Cicéron, 3. — Léonie Vanende, 1 an, rue d'Alma, fort Frasez, 1. — Léon Vleynunckx, 1 mois, rue de la Barbe d'Or, 2. *Du 2.* — Elise Lefebvre, 4 ans, rue Delezenne, 1. — Léonard Aelbrecht, 1 an, rue de l'Epeule, 2e cour Lampe, 6. — Emile Herlin, 32 ans, tisserand, rue de Ma-Campagne, cour Pottier, 1. — Victor Lolivier, 1 an, rue du Brandeloir, 2e cour Piat-Agache, 11. — Adolphine Ladsous, 3 mois, rue Fulton, cour Saint-Jean, 4. — Eugène Rombaut, 2 ans, rue de Lille, 181. — Jean-Baptiste Boniface, 66 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Jean Dejaegère, 47 ans, tisserand, Hôtel Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 1er janvier.* — Blanche Casier, rue de la Croix Rouge. — Julia Vanderligne, au Chopet. — Arthur Braye, rue de Gand. — Georges Naesses, rue Masquelier. — Léon Deltombe, rue des Carliers. *Du 2.* — Charles Cavelier, rue de l'Amidonnerie. — Clémence Isberghe, rue du Calvaire. — Aline Tiberghien, rue Pré de la Bailli. — Maurice Wequin, rue des Poutrains. — *Déclarations de décès du 1er janvier.* — Marie Melchier, 66 ans, sans profession, rue de la Croix-Blanche. — *Du 2.* — Blanche Vandendriessche, 3 ans 9 mois, rue du Tilleul. — Jean-Baptiste Borth, 2 mois, rue Delhaye. — Eloi La Rosc, 1 an 3 mois, à la Croix-Rouge. — Jean-Baptiste Knockaert, 34 ans 4 mois, tisserand, rue Fin de la Guerre. — Aubin Honoré, 64 ans 10 mois, rentier, rue de la Cloche. — Ernestine Sherpereel, 25 ans 8 mois rue de la Latte. — Albert Delannoy, 2 ans 7 mois, rue des Champs. — Louis Binet, 81 ans 1 mois, retraité des douanes, rue Winoc-Chocquel. — Marie Delhoute, 3 jours, rue de la Croix — Esther Koenig, 2 mois, rue de la Blanche-Porte.

CYSOING. — *Déclarations de naissances du 13 au 31 décembre.* — Auguste Rousselle. — Achille Delmotte. — Henri Colvain. — César Balleinghien. — Louis Dhelice. — Catherine Castru. — Oscar Masselot. *Déclarations de décès du 13 au 31 décembre.* — Virginie Dengremond, 72 ans. — Charlotte Saingueiton, 55 ans. — *Mariage.* — Jules Padou, ouvrier tanneur, et Eugénie Debersée, ménagère, de Péronne.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 5 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Antoine GRULOIS, époux de Dame Octavie BEAUSIR, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1890, dans sa 53e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église de Leers, le lundi 5 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Désiré SALEMBIER, maire de Leers pendant 12 ans, président de la société de musique et des anciens militaires, membre du Comice agricole, président du Bureau de bienfaisance membre de la Confrérie du Saint Sacrement et du Cons il de Fabrique, décédé à Leers, le 27 novembre 1890, dans sa 70e année, administré de Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 6 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Richard-Carlos CLIQUET, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1890, dans sa 70e année, et de Dame Julie-Nathalie FLORIN, son épouse décédée à Roubaix, le 3 janvier 1886, dans sa soixantième année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

Trois enfants asphyxiés. — Un terrible malheur, dû à l'imprudence, vient de jeter l'émoi dans la commune de Pontnoile, près d'Amiens.

Vers six heures du soir, en l'absence de son mari et de l'aîné de ses enfants, qui étaient allés chez M. Patoux, demeurant dans la commune de Ponthoile, la nommée Augustine Pelletier, femme Auguste Patoux, manouvrière, avait couché ses trois enfants, les nommés Auguste, âgé de cinq ans, Marie, âgée de quatre ans, et Blanche, âgée de trois ans, chacun dans leur lit dans la même pièce.

La mère, par ces froids rigoureux, avait chauffé les lits avec une bassinoire en cuivre dans laquelle elle avait mis des cendres de tourbes allumées. Après avoir couché ses enfants dans cette chambre, et un quatrième dans une chambre voisine, la femme Patoux s'absenta environ une demi heure, après s'être assurée que tous les enfants étaient endormis. Elle était descendue pour coudre, n'ayant pas de lumière chez elle.

Vers sept heures et demie, son fils aîné rentrait avec le père et s'aperçevait que le feu était à la maison. On pénétra dans la chambre où étaient couchés les trois petits enfants, ils ne donnaient plus signe de vie: ils avaient été asphyxiés par la fumée. Ce ne fut qu'à grand'peine que l'on put sauver l'enfant couché dans la chambre voisine.

On juge du désespoir des parents. On suppose qu'une étincelle de la bassinoire, qui était percée de trous, a communiqué le feu aux lits et a causé ce terrible malheur. Tous les soins du médecin ont été inutiles.

Ohé, les chauves! — Singulière annonce dans un journal anglais:

« On demande huit chauves pour s'asseoir au troisième rang des fauteuils d'orchestre, au Drury-Lane, le soir de la première représentation de la pantomime de Noël. »

Pourquoi faire, vous direz-vous? L'explication ne manque pas d'une certaine gaieté. Chacun de ces huit spectateurs aura une lettre en grosse capitale, peinte en noir au-dessus de l'occiput. L'ensemble de ces lettres formera un mot, et ce mot sera... une annonce commerciale.

Chacun de ces « lettrés » aura pour sa peine, outre le fauteuil promis, une guinée et un habillement de soirée!

On enterrait à Tullins, raconte *La Croix de l'Isère*, un brave enfant d'environ seize ans.

La famille chrétienne avait invité à assister à l'enterrement tous les élèves des écoles de garçons, congréganistes et laïques. Or, arrivés à l'église, MM. les instituteurs font arrêter les colonnes de leurs élèves et les obligent à stationner, pendant la cérémonie religieuse, à la porte, comme de petits païens, ou comme de vulgaires députés en rupture de catéchisme.

Officier assassin. — A Ulm, un soldat wurtembergeois, muni d'une permission de 48 heures, était revenu dans la caserne du Quartier-Neuf chercher un objet quelconque. En sortant, il fut hélé par l'officier du corps de garde. Ce soldat, craignant d'être consigné, se mit à courir sans écouter l'ordre d'arrêter. Ce que voyant, l'officier ordonna de tirer sur le fuyard; l'ordre fut exécuté, et le malheureux wurtembergeois tomba raide mort. On trouva sur lui son permis de sortie.

L'officier a été mis aux arrêts de rigueur et le factionnaire, un Bavarois, a été mis en prison préventive.

Francs-maçons italiens et allemands. — Une délégation des loges maçonniques allemandes vient d'arriver à Rome; elle a pour mission de se concerter avec le Grand-Orient d'Italie « sur les mesures à prendre pour empêcher le retour des jésuites en Allemagne. »

Les générosités de Nathaniel Rothschild. — Il y a dans un petit village de la Bavière un curé qui fait des miracles, des miracles naturels je veux dire. Ce curé qui se nomme Kneipp est devenu tout à coup une célébrité médicale. Il a publié récemment un petit volume intitulé: *Ma cure d'eau* et ce volume s'est déjà vendu à 100,000 exemplaires et va être traduit dans toutes les langues. Chaque année des milliers de malades abandonnés par le médecin vont demander la santé au curé Kneipp et la plupart sont guéris au bout de quelques jours.

M. le baron Nathaniel Rothschild de Vienne est allé chez le curé médecin comme tant d'autres. Il a passé plusieurs semaines dans cette pauvre paroisse de Wœrishoffen recevant les soins assidus du curé. La cure a produit son effet. Rothschild était guéri. En partant, il a demandé à son sauveur ce qu'il devait pour ses honoraires.

Mais le curé traite gratuitement; il n'a rien voulu accepter pour lui-même. Seulement il a fait comprendre au richissime baron qu'il pourrait faire quelque chose pour la pauvre commune de Wœrisshoffen. On désirerait un tramway dont profiteraient en même temps les innombrables malades qui viennent trouver le curé. Un journal prétend que le financier aurait été touché jusqu'aux larmes. Dans un élan d'irrésistible générosité, il a pris sa bourse et il aurait donné.... 60 francs au curé....

La reine d'Angleterre correcteur. — Les correcteurs d'imprimerie ne se doutent guère qu'ils ont une royale concurrente. Il parait que la reine Victoria relit soigneusement toutes les épreuves des nouvelles de la Cour avant qu'elles soient livrées à l'impression, et il lui arrive souvent de signaler une erreur de rédaction ou une coquille.

De Russie à Paris en 36 jours. — On a des nouvelles de M. Alexandre de Winter l'officier de cosaques qui fait, à pied, le voyage de Russie en France. Sa lettre est datée de Dresde où il est arrivé après avoir fait 480 kilomètres en 10 jours.

Ce trajet a été fort pénible à cause du grand froid qui dépassait souvent 20°, à cause aussi du verglas, qui l'empêchait de marcher avec assurance, et d'un vent contraire assez violent. Sans tous ces ennuis, il aurait fait, dit-il, au moins 12 kilomètres de plus par jour. La nuit commençant de très bonne heure dans ces parages, M. de Winter s'est égaré deux fois dans sa route: il a fait inutilement 28 kilomètres.

Le courageux voyageur va se reposer pendant trois jours à Dresde, car ses jambes ont un peu souffert du froid. En tout cas, il est sûr, dès à présent d'accomplir son voyage de Russie à Paris en 36 jours (repos inclus) et non en 60 jours ainsi qu'il en avait fait le pari. Il vient de télégraphier dans ce sens à Saint-Pétersbourg, se déclarant prêt à tenir à ce sujet, telle gageure que l'on voudra.

Il se propose de faire à Paris plusieurs conférences sur son intéressant voyage, au cours duquel il a pu étudier de près les mœurs du bas peuple allemand. Il pense être à Würsbourg le 31 décembre et le 15 janvier à Paris.

M. de Winter regagnera son poste à Blogonestchensk (capitale du district de l'Amour oriental en Sibérie) par mer; il s'embarquera à Marseille et se propose de traverser à pied toute la Sibérie.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons 46800—2333

HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

2 JANVIER 1547

LA CONJURATION DES FIESCHI

Gênes était alors gouvernée par le célèbre amiral André Doria, prince de Melfi, qui l'avait arrachée à la domination française, et venait d'en faire reconnaître l'indépendance par le traité conclu le 18 septembre 1544 entre Charles Quint et François Ier à Crespy-en-Valois. Si la vénérable vieillesse du libérateur de la patrie, déjà octogénaire, était entourée d'obéissance et de respect, la noblesse génoise ne la voyait pas sans inquiétude préparer sa succession à son neveu Giannettino, arrogant et vicieux.

Au premier rang de cette noblesse se plaçait la famille Fiesco, l'une des plus illustres de l'Italie, qui avait fourni des doges à la République, et à l'Eglise 74 cardinaux et plus de 400 archevêques ou évêques. Elle était alors représentée par quatre frères dont Doria avait été le tuteur, et dont l'aîné, Jean-Louis, était âgé de vingt-cinq ans. C'est lui qui fut le chef de la conspiration destinée à renverser les Doria et à rappeler les Français.

Il habitait un palais situé sur une hauteur, à l'écart de la ville, il y fit entrer peu à peu des vassaux à lui des soldats étrangers, endormant dans une sécurité dangereuse le vieux Doria et Giannettino lui-même dont, le 2 janvier, il caressait encore tendrement les enfants, et la nuit venue, il assaillit tout à coup la porte qui donnait entrée dans le port, et l'envahit avec les conjurés en poussant des cris de révolte. La surprise réussit; au bruit du tumulte, des serviteurs fidèles n'eurent que le temps d'emporter le vieux Doria, presque nu, par un froid terrible, à travers la campagne, et Giannettino, qui accourait sur les lieux, tomba aux mains d'une troupe conduite par l'un des Fieschi et fut à l'instant massacré.

La victoire des conjurés semblait assurée lorsqu'un incident presque ridicule vint la leur enlever; pendant que ses complices couraient s'emparer de la ville, le premier soin de Jean-Louis était de s'emparer des galères, amarrées l'une contre l'autre dans le port; une planche servait de pont entre la première d'entre elles et la terre, elle était mal affermie, elle tourne sous son pied et il tombe tout armé dans la vase où il périt sans qu'au milieu de l'obscurité ses compagnons se fussent même aperçus de sa chute. Son absence inexpliquée, au moment où il était le plus nécessaire, jeta le trouble parmi les conjurés privés de direction, rendit le courage à leurs adversaires, et ils n'eurent bientôt d'autre ressource que de capituler sous promesse d'impunité.

André Doria rentra dans la ville, mais ne ratifia pas la promesse, et sa vengeance fut implacable: bannissement, confiscations, exécutions frappèrent les conjurés, le palais des Freschi fut rasé, le corps de Jean-Louis retrouvé dans la vase fut rejeté à la mer, un de ses frères périt par la main du bourreau; un autre, ressaisi huit ans après, fut cousu dans un sac et jeté vivant à l'eau, le quatrième seul put se réfugier en France, où son dernier descendant mourut en 1708, sans postérité. Quant à André Doria, il conserva le pouvoir jusqu'au 25 novembre 1560, jour où il mourut, âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

CHOSES ET AUTRES

Une jeune Anglaise dîne en compagnie de son professeur de français. Après avoir bu un verre de champagne:

— Aoh! dit-elle, c'est un nectar!

— Quand il s'agit de liquide, reprend le professeur, on dit: un hectolitre!

Etrennes. — Un commerçant malheureux, qui avait reçu durant l'année écoulée assez de papier timbré pour en tapisser son magasin, reçoit la visite d'un petit jeune homme qui, sans le moindre embarras, lui souhaite une bonne année et demande un petit cadeau.

— Mais à quel titre? lui demande le commerçant.

— J'appartiens, fait l'autre, à l'étude de Me X... huissier; c'est moi qui vous apporte tous vos papiers timbrés.

PENSÉES DIVERSES

C'est un mauvais système que celui de vouloir se grandir en montant sur son prochain; le piédestal est mouvant, on y reste rarement d'aplomb; et s'il convient à l'un des porteurs, malgré lui, de secouer sa charge, la culbute ne se fait pas attendre: on se trouve à terre pas plus grand que nature, mais souvent meurtri et toujours déçu.

Le provisoire nous inquiète, comme si nous étions éternels.

Etonner n'est pas synonyme d'éblouir.

Emmeline Raymond.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction: Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 4 janvier 1891. — Spectacle exceptionnel. Deux grands succès! 1re représentation de: STELLA OU LES FORBANS DES GÉANTS, grand drame en 6 actes par M. A. Bourgeois. — 3e représentation du grand succès!!! ALI-BABA OU LES QUARANTE VOLEURS, opéra-comique féerie, pièce à grand spectacle, en 3 actes et 8 tableaux, de MM. A. Vanloo et W. Busnach, musique de M. Ch. Lecocq. — Ordre du spectacle: 1. Stella; 2. Ali-Baba. — Prix des places ordinaire.

COUPONS

Le CRÉDIT LYONNAIS, Agence de Roubaix, paie tous les coupons français et étrangers dont le prix est officiellement connu.

ORDRES DE BOURSE

Le CRÉDIT LYONNAIS, Agence de Roubaix, se charge de l'achat et de la vente de titres, SANS AUTRE COURTAGE pour la Bourse de Paris, que celui des Agents de change; et pour les ordres à l'étranger moyennant une faible commission. 25153

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.
25590

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

OCCASION UNIQUE:
RHUM VIEUX
A 2 FRANCS 50 LE LITR.
EAU-DE-VIE DE VIN
SUPERFINE
A 1 FRANC 80 LE LITRE
MALAGA QUALITÉ EXTRA
A 1 FRANC 60 LA BOUTEILLE
Chez Mme Alfred Messiaen, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

Cartes de visites à la minute. — Imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant 100 cartes et 100 enveloppes.

(*Voir à la 4e page.*)

Cartes de visites à la minute: 2 fr. le cent

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesses), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 octobre 1890.

Je fait personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dr L. Ravaud.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. Gaffino, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi la Revalescière Chocolatée. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Roubaix chez: MM. Morelle-Bourgeois, épicier; Desfontaines, épicier; Cheminade, épicier. 24853

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La production des laines de la Plata et d'Australie en 1890, 1889 et 1888

La production des laines de Buenos-Ayres a été, en 1890, de 265.000 balles contre 343,000 en 1889 et 302,000 en 1888; celle des laines de Montevideo, de 52.000 balles contre 78,000 et 72,000; ensemble pour les laines de la Plata: 317,000 balles en 1890, 421,000 en 1889 et 374,000 en 1888.

L'Australie a donné 1,411,000 balles en 1890, 1,385 000 en 1889 et 1.315.000 en 1888; le Cap, 288.000 balles en 1890, 310,000 en 1889 et 289,000 en 1888.

Le total des produits de ces provenances est donc le 2,016.000 balles en 1890, 2,116,000 en 1889 et 1,978,000 en 1888. Donc 1890 qui perdait 100,000 balles sur 1889, était en avance de 38,000 balles sur 1888.

Laines

Buenos-Ayres, 31 décembre.

Le cours de l'or est à 321 ./. piastres papier monnaie.

Anvers, 3 janvier.

En disponible, il a été traité balles 17 Plata et . b. Australie.

Anvers, 31 décembre.

(*Avis mensuel de M. J. J. Melges*)

Durant le mois écoulé il s'est traité 1122 balles laine de la Plata, en majeure partie de l'ancienne tonte, à des prix sans changements notables sur ceux payés pendant le mois de novembre.

Les arrivages en nouvelle tonte, depuis le début de la campagne, s'élèvent à 4024 b.

Les parties examinées jusqu'à ce jour, donnent une opinion favorable du nouveau produit.

Les Buenos-Ayres sont généralement de bonne finesse, mèches longues, d'un suint sec, mais un peu chargées de terre et quelques parties chardonneuses; celles du Nord sont un peu courtes de mèche et plus chardonneuses.

Les Montevideo sont de bonne nature, fines, suint léger et peu de chardons.

Vente publique. A la réunion des importateurs tenue hier, l'ouverture des prochaines enchères a été fixée au 20 janvier prochain; les quantités à exposer seront déclarées le 9 du même mois et l'ordre de vente sera publié le 12 janvier.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

Les ventes publiques de Tourcoing-Roubaix sont fixées aux 20, 21, 22 et 23 janvier prochain.

La deuxième vente aura lieu le mercredi, 21 janvier, par le courtier M. Henri Grau.

Le catalogue spécifiera les lots de blousses qui seront offerts au taux de conditionnement de 10 0/0.

MARCHÉS A TERME

Cours du 3 Janvier 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE BF		TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B B. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SEC. A TRAME		TYPE AB QUAL. Pr TEINTURE		ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	5.30	5.40	5.475	5.525	5.25	5.25							[illegible]	[illegible]	5.375	5.40	5.375	5.45	5.45	5.50
Février	5.325	5.40	[illegible]	5.55	5.25	5.35							5.90	5.90	5.40	5.40	5.40	5.40	5.45	5.50
Mars	5.35	5.40	5.525	5.60	5.35	5.30							5.90	5.90			5.425	5.425		
Avril	5.375	5.40	5.60		5.35	5.35							5.90				5.425	5.45		
Mai	5.375	5.40	5.60	5.65									5.90				5.45	5.425		
Juin		5.40	5.60	5.65									5.90	5.90			5.45	5.425		
Juillet			5.625	5.625													5.45	5.425		
Août			5.60														5.45	5.425		
Septembre			5.60														5.45	5.425		
Octobre			5.60	5.60																
Novembre																				
Décembre																				

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.35	4.35									6.10		5.75				1.545	1.545		
Février	4.375	4.375									6.10		5.80				1.58	1.58		
Mars	4.375	4.375									6.10		5.80				1.59	1.59		
Avril	4.375	4.40									6.05		5.75				1.595	1.595		
Mai	4.375	4.40									5.95		5.75				1.60	1.60		
Juin	4.375	4.40											5.75				1.605	1.605		
Juillet	4.375	4.40											5.80				1.61	1.61		
Août	4.375	4.40															1.615	1.615		
Septembre	4.375	4.40															1.62	1.62		
Octobre		4.40															1.62	1.62		
Novembre																				
Décembre																				